

**Comite de pilotage**  
**Réforme des rythmes scolaires**

Compte rendu  
Lundi 05 Février 2018

**Présents :**

Elus de la Commission Enfance et Jeunesse : H. Picard, V. Letellier, A. Douard, M. Hurault,  
Responsable Enfance-Jeunesse : E. Lemahieu,  
Responsable Jeunesse : M. Goupil,  
Responsable Médiathèque : A. Sauvager,  
Déléguée DDEN : L. Boissière,  
Enseignants Ecole Paul Emile Victor : M. Longeard, R. Amoros,  
Directrice Ecole Sacré Cœur : M-E. Martin,  
Représentants parents d'élèves PEV : M. Di Mambro, M. Colin,  
Représentant parents d'élèves Sacré Coeur : P. Gicquel

**Excusés :**

Elus de la Commission Enfance et Jeunesse : C. Auffray, M. Bretel

**Ordre du jour :**  
**Organisation rentrée 2018-2019**

**Organisation semaine Ecole Sacré Coeur**

Mme Martin, directrice de l'école sacré coeur confirme la passage à 4 jours pour la rentrée 2018-2019.  
Les familles se sont exprimées à 65 % pour une organisation de la semaine à 4 jours.  
La problématique de la garde des enfants le mercredi matin est évoquée.  
La commune est sollicitée pour organiser un accueil.  
L'OGEC propose la mise à disposition de ces locaux.

Mr le Maire informe de l'impossibilité de proposer un service d'accueil uniquement à l'attention des élèves de l'école privée et de mettre à disposition du personnel supplémentaire le mercredi matin.

**Organisation des TAP 2018-2019**

Mme Lemahieu, responsable du service Enfance-Jeunesse propose une grille d'évaluation PEDT (en pièce jointe). Ce document servira de référence pour guider et évaluer le travail du Comité de pilotage ainsi que la mise en œuvre et le suivi des TAP.

Les précédents bilans réalisés avec l'équipe d'animation, les enseignants et les parents d'élèves ont permis de dégager les priorités pour la rentrée 2018-2019 :

- Respect du taux d'encadrement et de qualifications garantissant la sécurité physique et morale des mineurs accueillis (réglementation ACM).  
Sous effectif en maternelle (60 enfants pour 3 ATSEM)
- Proposition d'activités prenant en compte les spécificités des enfants de maternelle et des plus de 6 ans.
- Adoption de conditions d'inscription offrant à chacun l'accessibilité aux activités proposées
- Qualité éducative des temps périscolaires et des activités proposées

**Rappel effectifs et taux d'encadrement DRCSP**

8 classes	Effectifs classe	Effectifs Maternelle Elémentaire	Habilitation DDCSPP	Taux d'encadrement	Nombre d'animateurs
TPS/PS	25	71	60	1 / 14	5 animateurs
MS	22				
GS	24				
CP	21	125	90	1 / 18	5 animateurs
CE1/CE2	28				
CE2/CM1	28				
CM1	29				
CM2	19				

### **Effectifs d'encadrement :**

- 3 Atsem en maternelle
- 6 animateurs du lundi au vendredi + 1 responsable médiathèque Mardi et Vendredi en élémentaire.

Rappel de la réglementation :

Le responsable ne compte pas dans les effectifs dès que l'accueil est ouvert plus de 80 jours par an et qu'il accueille plus de 80 enfants par jour.

Manque 1 personne minimum pour renforcer l'équipe en maternelle.

### **Proposition d'organisation**

Modification de l'organisation des TAP pour permettre :

#### **En maternelle :**

- le respect de la réglementation, taux d'encadrement
- la mise en place de temps d'animation
- une rotation des animateurs et une diversification des compétences à disposition des maternelles

#### **En élémentaire :**

- la redéfinition et l'amélioration des TAPIE (temps de surveillance de cour insatisfaisant)
- une meilleure optimisation des locaux
- l'accueil des enfants en temps en libre ou par temps de pluie dans des espaces aménagés et adaptés
- la possibilité de deux activités par semaine pour l'ensemble des élémentaires présents de 15h45 à 16h30.
- la constitution de groupes plus homogènes (en moyenne 1 animateur pour 15 enfants)

	Effectif Prévisionnel	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
<b>Maternelle</b>					
		TAP			
TPS/PS	60	3 ATSEM + 2 animateurs - 4 à 5 pôles d'activités « autonomes »			
MS					
GS					
<b>Elémentaire</b>					
		TAPIE	TAPO	TAPIE	TAPO
CP	90	5 animateurs - Accès aux différents espaces aménagés*	5 animateurs + responsable médiathèque - 4 à 5 propositions d'activités	5 animateurs - Accès aux différents espaces aménagés	5 animateurs + responsable médiathèque - 4 à 5 propositions d'activités
CE1/CE2					
CE2/CM1					
CM1					
CM2					

### **Définition des TAP maternelle :**

- **Quels besoins ?**  
Etre attentif au levé des PS  
Proposer des activités sans contrainte,  
Donner la possibilité de ne rien faire  
Aménager des espaces adaptés
- **Nature des activités proposées**  
Motricité / Modelage / Constructions / Lecture / puzzles / Atelier manipulations libres / Jeux de rôle - déguisements
- **Locaux disponibles**  
Dortoir/sas/ salle de sieste/Hall / Salle de motricité
- **Matériel**  
Mutualisation matériel école + ALSH  
Création de malles thématiques
- **Modalités d'inscription**  
A travailler : inscriptions volontaires / Codes couleur
- Associer les ATSEM au travail de réflexion / Aménager des temps de réunion spécifiques au maternelle.

### **Contenu des TAPO en élémentaire :**

Une programmation annuelle composée de 5 grandes thématiques, déclinées sur 5 périodes.

Les animateurs ont une vision à l'année.

Chaque action est rédigée sous forme de fiche.

Mobilisation des personnes ressources du territoire (associations...)

Propositions en fonction des compétences de l'équipe :

- **Sports**
  - Gym
  - Hockey
  - Nouveaux sports coopératifs: Kin Ball, Ultimate, Dodge Ball, Tchouck Ball
- **Ludothèque / jeux de société**
  - Jeux d'ambiance / jeux d'expression
  - Jeux du monde
  - Jeux coopératifs
  - Casse tête et jeux de logiques
  - Jeux de carte
  - Jeux surdimensionnés
- **Expression**
  - Théâtre / impro
  - Chants / danse
  - Relaxation
  - Ecriture (journal, blog ...)
- **Arts plastiques et créations manuelles**
  - Techniques de dessins / Calligraphie / Peinture
  - Photos / Collage / Origami / Land Art
  - Couture/ Quilling / Pâte Polymère

Propositions à développer

- **Education à l'environnement / Sciences / Parcours citoyen**
  - Expériences
  - Potager (semis, préparation, entretien, création autour du jardin)
  - Sensibilisation au tri des déchets (projet 0 déchet)
  - Formation 1<sup>er</sup> secours
  - Initiation langue des signes

### **Etude**

Peu d'enfants inscrits,

Mobilise un animateur

Difficultés à récupérer les enfants

Peu ou pas de devoirs

Proposition d'aménager un temps pour les devoirs après le goûter pour les enfants qui restent tard à la garderie

Proposition pour les élèves des deux écoles

### **Disponibilités Salle de sports les mardi et jeudi sur le créneau 15h45/16h30**

Voir avec l'Ase et l'office des sports

### **Définition des TAPIE en élémentaire :**

Temps infomels encadrés

Rôle et positionnement des animateurs ?

Quelles possibilités pour les enfants ?

Accès à différents espaces organisés :

- jeux de construction, jeux de mise en scène et d'imitation (Salle en bois)
- ludothèque jeux de société ( salle de goûter ou préfa si disponible)
- ateliers créatifs (salle de goûter) matériel, fiches activités autonomes, livres à disposition

coin lecture (hall de l'école ? )

### **Modalités d'inscription :**

- Inscription à deux activités différentes sur une période :  
ex : sport le Mardi et Arts plastiques le Vendredi

- Choix des activités par les enfants et les familles avant chaque période de vacances pour permettre la composition des groupes et adapter les moyens matériels
- Déterminer le moyen d'inscription (papier retour cahiers / Internet)
- Suppression fichier partagé et mise en place d'un nouvel outil d'inscription numérique

### **Communication**

- Réunion d'information familles (mai/juin)
- Une plaquette de présentation à l'année (septembre)
- Définition des activités par période pour permettre aux familles d'avoir une vue d'ensemble
- Réduire la communication papier
- Mise en place d'une news letter

### **Gestion quotidienne des présences**

Le service doit être en capacité de fournir ses effectifs réels quotidiens pour des raisons de sécurité et de conformité avec la réglementation en ACM (- 6 ans / + de 6 ans)

Ces effectifs servent au calcul de la prestation de service de la CAF .

Proposition :

- Mise en place d'une fiche sortie identique à celle déjà en place pour les maternelles à remplir par les enfants et à vérifier par les enseignants quotidiennement (contraignant?)
- Mise en place d'un animateur référent par classe qui pointe les sorties et les absences à 15h45.